

## Questions orales

## LES PÉNITENCIERS

LE RESPECT DES DROITS RELIGIEUX DES AUTOCHTONES—LA GRÈVE DE LA FAIM DANS UN ÉTABLISSEMENT DE LA C.-B.

**L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est):** Madame le Président, c'est au solliciteur général que je m'adresse. Le ministre pourrait-il nous dire ce que fait son ministère pour régler la grave situation qui existe au pénitencier à sécurité maximale de Kent, en Colombie-Britannique, où plusieurs détenus autochtones font depuis 23 jours la grève de la faim qu'ils ont entreprise parce qu'on leur avait interdit de s'adonner à leurs pratiques rituelles. Le ministre pourrait-il intervenir pour régler au plus tôt cette situation et pour s'assurer que les autochtones jouissent dans les pénitenciers des mêmes privilèges que les autres détenus en matière de pratiques religieuses, ce qui est, sauf erreur, un principe fondamental de la Charte des droits?

**L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général):** Madame le Président, les autochtones n'avaient pas par le passé le droit de s'adonner à leurs pratiques religieuses dans nos pénitenciers. C'est moi qui ai pris l'initiative de changer tout cela. J'ai demandé à Service correctionnel Canada d'élaborer une politique visant à permettre aux autochtones de s'adonner à leurs pratiques religieuses dans nos pénitenciers. Mécontents de la politique que le Service correctionnel a élaborée, les autochtones détenus au pénitencier de Kent ont tenté d'obtenir une injonction en invoquant la Charte des droits. Le tribunal a jugé que la politique élaborée par Service correctionnel Canada était satisfaisante aux termes de la Charte. J'ai demandé à prendre connaissance de cette politique. Je suis en train de l'examiner pour voir s'il n'y aurait pas lieu de la modifier. Cependant, je dirai que les autochtones exagèrent un tantinet lorsqu'ils qualifient de génocide la nouvelle politique qui désormais les autorise à s'adonner à leurs pratiques religieuses dans nos pénitenciers, et je ne trouve pas abusif d'imposer une limite à la quantité d'objets et d'instruments rituels que chacun d'eux est autorisé à conserver dans sa cellule. Je tiens à examiner la politique; cependant, je le répète, je suis très satisfait des progrès qui ont été accomplis en si peu de temps à cet égard.

\* \* \*

● (1130)

## QUESTIONS OUVRIÈRES

ON DEMANDE D'AIDER LES CHÔMEURS

**M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway):** Madame le Président, je n'en ai pas encore fini avec le premier ministre.

**Des voix:** Oh, oh!

**Une voix:** Lui non plus, il n'en a plus pour longtemps.

**M. Waddell:** Je voudrais, sérieusement, lui poser une question supplémentaire. J'ai en main une lettre provenant d'un groupe d'action de chômeurs. Il s'en constitue dans tout le pays et comme il leur est impossible d'interroger directement le premier ministre, je peux peut-être le faire à leur place.

Dans sa lettre, l'auteur déclare qu'il a demandé à quelques étudiants de quatrième année ce qu'ils feraient s'ils étaient premier ministre, et l'un d'entre eux a répondu: «Si j'étais premier ministre, je prélèverais des impôts pour secourir les pauvres et pour les aider à trouver du travail.»

Je tiens donc à poser cette dernière question au premier ministre: s'il faut vraiment que le taux de chômage reste aussi élevé, comme semble le préconiser la politique gouvernementale énoncée dans le budget et comme en témoignent les déclarations du ministre—personnellement, je crois au plein emploi, mais pas le gouvernement, apparemment—je tiens à demander au premier ministre comment il va trouver l'argent dont ces gens ont besoin? Comment va-t-il répartir les fonds destinés aux gens qui souffrent parmi les 11 ou 12 p. 100 de chômeurs que compte notre société? Est-ce là son idée d'une société juste? Dans le cas contraire, comment va-t-il répartir le revenu parmi ces personnes pour leur permettre de mener une vie normale et satisfaisante, comme le reste d'entre nous, qui travaillons?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Le député répète encore une fois qu'il est favorable au plein emploi. J'ai essayé à trois reprises, mais en vain, de connaître son avis...

**M. Waddell:** C'est moi qui pose les questions. Pourquoi n'y répondez-vous pas?

**M. Trudeau:** Oh, il s'agit d'un contre-examen, madame le Président. Je ne sais toujours pas comment le député peut parler du plein emploi sans être en mesure de le définir, ni de nous dire ce qu'il considère comme un taux de chômage acceptable au sein d'une société juste. Cependant, il m'a cité une bonne source pour obtenir une réponse à sa question. Cet étudiant de quatrième année a donné une excellente réponse. Si le député va le voir il lui expliquera pourquoi le ministre des Finances prend les mesures qui s'imposent, parce que si j'ai bien compris, l'étudiant en question a dit que le ministre des Finances et le premier ministre devraient percevoir des impôts en vue de donner du travail à ceux qui n'en ont pas. C'est ce que fait le ministre des Finances dans son budget, puisque celui-ci affecte près de 4.8 milliards de dollars...

**M. Waddell:** Et les emplois qui consistent à compter des chiens.

**M. Trudeau:** ... à la création d'emplois à l'intention des chômeurs. Une certaine partie ira au secteur privé, auquel environ 2.4 milliards de dollars ont été réservés. L'autre servira au gouvernement fédéral, pour créer des infrastructures. Même l'étudiant de quatrième année pourra expliquer au député que l'on n'a pas besoin de compter des chiens pour construire des infrastructures. Je ne vois pas à quoi cela servirait.

Ce que l'on peut faire, c'est construire des aéroports, des ports, organiser des programmes de travaux publics, encourager toutes sortes de choses—en fait, le ministre des Finances en a cité des exemples au député de Saint-Jean-Est l'autre jour—s'assurer que le Service de recherche et de sauvetage est amélioré, et que l'on construit des navires pour notre Garde côtière, autant de choses dont le Canada a besoin.

Le député devrait prendre connaissance de la théorie avancée par Nye Bevan et l'autre Bevan il y a une trentaine ou une quarantaine d'années. Il doit savoir que les programmes prévus ne se limitent pas à des projets visant à compter des chiens. Il devrait pouvoir dire à ses électeurs de ne pas se préoccuper des chiens mais d'essayer de réaliser certains travaux publics, comme des réseaux de distribution d'eau...